



4ème Journée Nationale de l'Hygiène et de l'Assainissement (JNHA)

L'événement célébré à Abomey-Calavi

Pour la 4ème fois, le Bénin a célébré la Journée Nationale de l'Hygiène et de l'Assainissement (JNHA) le 15 avril autour du thème « Chemins d'eau sans déchets ». C'est la commune d'Abomey-Calavi qui a abrité les manifestations de cette célébration, en présence des autorités locales, des populations fortement mobilisées et des Partenaires techniques et financiers soutenant le secteur.



Edito / Sommaire

EDITO

« Toujours rappeler pour éviter le pire »

Chers amis lecteurs de la revue électronique « Les Pages Bleues »,

Afin d'attirer l'attention des gouvernants, des scientifiques que des acteurs de la société civile, sur l'importance d'une politique intégrée de gestion de l'eau dans les villes, la communauté internationale a commémoré, cette année, la Journée Mondiale de l'Eau (JME) du 22 mars autour du thème : « **L'eau pour les villes : répondre aux défis urbains** ».

Les acteurs de l'eau et de l'assainissement du Bénin n'ont pu cette année sacrifier à cette tradition, désormais universelle, que le 13 avril 2011. Cette situation se justifie par la tenue des élections présidentielles et législatives respectivement les 13 et 30 mars 2011.

Nonobstant ce décalage, nous avons noté une forte participation des partenaires de ces deux secteurs (Ambassade Royale des Pays-Bas, Plan-Bénin, SNV, Protos, PSI, OMS, RJBEA, SONEB, DGEau, DHAB...) aux différentes étapes de préparation et d'organisation des activités qui ont marqué la célébration de cette journée. Elle fut marquée par la caravane de l'eau et la tribune des acteurs animée par le Président du PNE-Bénin, le Directeur Résident du CREPA-Bénin, le Directeur Général de la SONEB, le représentant de la DGEau, le Représentant Résident de PROTOS-Bénin et la Directrice de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base. La célébration de cette journée s'est poursuivie à travers notamment la réalisation et la diffusion de spots (radio et télé) ainsi que des émissions et débats (radio et télé) sur des sujets relatifs au thème « **L'eau pour les villes : répondre aux défis urbains** ».

Je saisis cette occasion pour exprimer les remerciements du réseau PNE-Bénin, à l'ensemble des partenaires des secteurs de l'eau et de l'assainissement, pour l'appui technique et financier, sans lequel nous n'aurions connu ce succès dont l'écho va au-delà des frontières béninoises. Aussi, voudrais-je leur témoigner la reconnaissance du PNE-Bénin pour le précieux temps consacré à la cause de la ressource eau d'une part ; et pour l'engagement ferme des uns et des autres à rappeler aux décideurs et aux populations béninoises les impacts non seulement de la croissance urbaine rapide, de l'industrialisation, ainsi que des incertitudes liées aux changements climatiques, aux conflits et aux catastrophes naturelles, sur les réseaux d'eau urbains d'autre part.

Chers amis lecteurs, si l'approvisionnement des populations en eau potable constitue un des défis à relever pour atteindre les OMD, la gestion tant des inondations que des eaux usées, et leurs diverses conséquences telles que les maladies liées à l'eau, en est également un autre, dont la persistance compromet dangereusement la réalisation de ces objectifs surtout dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement à 4 ans de l'échéance de 2015. Nous devons nous y engager résolument.

Nous avons encore en mémoire les inondations de 2011, qui ont touché 56 des 77 communes du Bénin, occasionné au moins 42 pertes en vies humaines et un coût économique de plus de 50 milliards de Francs CFA soit environ 2% du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays en 2010 selon la Banque Mondiale.

L'ampleur de cette catastrophe, comme certaines précédentes, a amené les Autorités à divers niveaux et les partenaires au développement à s'investir dans sa gestion pendant sa période active. Mais après l'étape de crise, comme par le passé, l'intérêt des Autorités pour la prévention et la gestion de la catastrophe des inondations n'est plus resté le même. Elles se sont notamment données pour priorités la réalisation de la Liste Electorale Informatisée (LEPI) ainsi que l'organisation des élections présidentielles et législatives. Nous venons donc de finir avec les élections !

Malheureusement, les inondations sont encore au Rendez-vous et affecteront, certainement de façon critique, les populations béninoises avec leurs cortèges de dégâts humains, sociaux et économiques. C'est le moment de nous interroger sur les dispositions et les mesures prises pour prévenir et gérer les prochaines inondations. L'espoir reste certes permis avec le Projet d'urgence de gestion environnementale en milieu urbain qui démarrera très prochainement sur financement de la Banque Mondiale.

La gestion de la problématique des inondations passe également par la définition et la mise en œuvre d'une politique conséquente d'aménagement du territoire qui permet de réglementer l'occupation de l'espace.

Aussi bien les Autorités, les Elus que les populations, nous devons tous œuvrer à la gestion de la problématique des inondations à travers l'aménagement et la viabilisation des espaces avant l'installation des établissements humains, le contrôle de l'occupation des zones fragiles et vulnérables aux inondations tels que les marécages et les exutoires couloirs de passage des eaux pluviales.

Ainsi, les inondations pourront devenir des opportunités pour résoudre les problèmes de développement entre autres dans les secteurs énergétiques et agricoles au Bénin. C'est ce que souhaite le réseau Partenariat National de l'Eau du Bénin pour le bonheur de toutes les Béninoises et de tous les Béninois.

Armand HOUANYE

Coodonnateur du PNE-Bénin

Sommaire :

● Editorial

Toujours rappeler pour éviter le pire
.....Page 2

● Actualité

19ème Journée Mondiale de l'Eau 2011
.....Page 3

4ème Journée Nationale de l'Hygiène et de l'Assainissement
.....Page 4

L'entière disponibilité des membres du RJBEA réaffirmée
.....Page 5

● Parole aux acteurs

La question de l'hygiène et de l'assainissement, ce n'est pas l'affaire d'une journée, c'est l'affaire de chaque jour
.....Page 6

● Analyse

L'assainissement collectif, une solution incontournable
.....Pages 7 et 8

● Conseils et Innovations

.....Page 9



Les Pages Bleues

Siège

Placodji (Cotonou)
01BP 4392 Cotonou (RB)
Tél : (229)21311093
E-mail : contact@gwppnebenin.org
Site Web : www.gwppnebenin.org

Directeur de Publication

Armand K. HOUANYE

Equipe de Rédaction

Aurore E. BLOKOU (PNE-Bénin)

Rachel ARAYE K. (PNE-Bénin)

KITI Bonaventure (RJBEA)

Alain TOSSOUNON (RJBEA)

Adrien SODOKIN (DG Eau)

Gabriel KPADONOU HOUNSA (DHAB)

Conception graphique

Afriq Edi-Com

Actualité

19ème Journée Mondiale de l'Eau

Le Bénin célèbre l'événement

En raison de la période électorale dans laquelle se trouvait le Bénin le 22 mars 2011, les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement du Bénin sous la houlette du PNE-Bénin soutenu par les partenaires au développement ont célébré la Journée Mondiale de l'Eau de l'année 2011 le 13 avril dernier.



Officiels présents à la célébration de la JME 2011

Célébrée au Bénin le 13 Avril 2011, la JME 2011 dont le thème est « l'eau pour les villes : répondre au défi urbain » a été marquée par plusieurs activités dont deux ont donné un cachet spécial à l'événement. Il s'agit de la caravane en faveur de l'eau organisée par le PNE-Bénin et à laquelle ont pris part plusieurs de ses partenaires notamment le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA)-Bénin, la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), la Direction Générale de l'Eau (DG Eau), l'ONG international PROTOS, le CEPEPE, la DHAB, le MEPN, la DAT, la SNV, le Réseau Social Watch Bénin, le RJBEA, le ROTARY-Club... pour ne citer que ceux-là. Du « carrefour TOYOTA » à l'hôtel de l'amitié où devait se tenir la seconde activité phare

de la célébration, étudiants, élèves de certains lycées et collèges de Cotonou, taxis-moto et femmes de diverses associations ont, aux côtés des acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement, interpellé les autorités pour qu'elles se préoccupent davantage de leurs besoins en matière de satisfaction d'infrastructures d'eau et d'assainissement. Sur les banderoles qu'ils tenaient, on pouvait lire : « pollution des eaux de surface = augmentation du coût de traitement des eaux », « l'occupation anarchique des zones inondables aggrave l'inondation ; citoyen, n'habite plus les zones inondables ».

Outre la caravane, une tribune des acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement a été organisée. Occasion pour ces derniers de discuter des problèmes qui minent lesdits

secteurs à travers trois communications intitulées :

➤ droit à l'eau : une urgence humaine ;

➤ population urbaine sera doublée entre 2000 et 2030 : l'investissement dans les services d'eau potable pour tous est une priorité ;

➤ l'assainissement en milieu urbain : un défi pour assurer une eau saine pour tous.

Ces communications présentées par des représentants de l'Ong internationale PROTOS, de la SONEB et de l'OMS ont été suivies de fructueux échanges entre les participants. Les défis à relever dans les zones urbaines de nos jours pour faire face aux effets des changements climatiques d'une part, et les pressions humaines exercées sur les ressources en eau en milieux urbains d'autre part ont été amplement abordés et analysés. Il est donc apparu important que les populations vivant dans les principales villes du Bénin notamment Cotonou soient beaucoup plus sensibilisées car plus elles s'accroissent, elles occupent anarchiquement l'espace, plus les demandes en eau augmentent, plus les pressions sur les réseaux d'eau sont fortes et plus les déchets qu'elles produisent augmentent et sont mal gérés. Aussi, a-t-il été rappelé que la résilience des villes du Bénin

aux effets des changements climatiques dépend aussi bien des gouvernants que de la population et qu'il est alors nécessaire que les acteurs du secteur de l'eau unissent leurs efforts pour conscientiser la population afin d'amenuiser l'ampleur de la dégradation des ressources en eau dans les milieux urbains et des mesures idoines soient prises par les décideurs pour le mieux-être de tous.

Notons que l'objectif principal de cette 19ème édition de la JME est de focaliser l'attention internationale sur les impacts de la croissance urbaine rapide, de l'industrialisation et des incertitudes liées au changement climatique, aux conflits et aux catastrophes naturelles, sur les réseaux d'eau urbains. Ainsi, les défis à relever relatifs à la gestion des ressources en eau dans les zones urbaines ne concernent pas uniquement les décideurs mais aussi la population qui ne cesse d'accroître exponentiellement. Alors, ensemble unissons nos efforts pour relever les défis de la lutte contre la dégradation des ressources en eau en milieu urbain et faire prendre des mesures idoines aux décideurs pour le mieux-être de tous.

Rachel ARAYE
PNE-Bénin



Vue partielle des participants à la marche pour l'eau

Quelques chiffres

- En l'espace de 20 ans, 60 % de la population mondiale vivra dans les villes : ce pourcentage sera de 70 % en 2050;
- Cette expansion urbaine aura lieu pour 95 % dans le monde en développement.
- Les besoins alimentaires des familles urbaines augmentent à mesure que les villes s'étendent.
- Les réserves d'eau sont limitées, tandis que la compétition entre l'agriculture et les villes pour les ressources hydriques augmente. Le recyclage de l'eau peut atténuer cette compétition et permettre d'exploiter l'eau à plus long terme.
- Une gestion plus intégrée de l'eau rend les villes plus résilientes

Source : <http://www.fao.org/news/story/fr/item/53658/icode/>

Actualité

4ème Journée Nationale de l'Hygiène et de l'Assainissement (JNHA)

L'événement célébré à Abomey-Calavi

Pour la 4ème fois, le Bénin a célébré la Journée Nationale de l'Hygiène et de l'Assainissement (JNHA) le 15 avril autour du thème « Chemins de l'eau sans déchets ». C'est la commune d'Abomey-Calavi qui a abrité les manifestations de cette célébration, en présence des autorités locales, des populations fortement mobilisées et des Partenaires techniques et financiers soutenant le secteur.

Instituée depuis 2007, la Journée Nationale de l'Hygiène et de l'Assainissement (JNHA) est désormais devenue un rendez-vous important pour tous les acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement. Mais aussi pour les populations, invitées à adopter des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement à la base. Ainsi, après les précédentes éditions qui auront permis de sensibiliser ces populations sur le lavage des mains, la protection des denrées alimentaires ou l'assainissement des espaces publics, l'édition de 2011 a eu pour thème « Chemins de l'eau sans déchets ». Un thème portant à la fois sur l'hygiène et l'assainissement et dont le choix se justifie par l'amer constat du rejet des ordures en plein air, dans les caniveaux ou les marécages aussi bien dans les villes que dans les campagnes. C'est pourquoi, le top

des manifestations de cette 4ème édition, a démarré à Abomey-Calavi par une séance de salubrité publique. Choisi comme site, l'embarcadère d'Abomey-Calavi a été vite pris d'assaut par de nombreuses femmes mobilisées pour le débarrasser de ces ordures.

Selon la Directrice de l'Hygiène et de l'Assainissement de base, Henriette Koura, les populations continuent toujours de jeter des ordures ou des déchets de toute nature dans les caniveaux, les bas-fonds, les marécages, les abords des rivières, les couloirs naturels de l'eau et les exutoires naturels. Le thème de la JNHA 2011 était bien choisi pour lancer un appel aux populations pour un changement de comportement afin d'éviter que les déchets drainés, ne continuent de combler les lits de cours d'eau et ne provo-

quent des inondations avec « leur cortège de dégâts matériels et des maladies ». A la veille de la saison des pluies, Henriette Koura a indiqué que le moment était opportun pour attirer l'attention des populations et des autorités pour que « les circuits d'eau soient libérés de tout déchet ». Un combat que mènent les autorités de la commune d'Abomey-Calavi selon le maire Patrice Houssou Guédé qui fustige l'incivisme et l'ignorance des populations. « L'assainissement est l'affaire de chacun et de tous », a-t-il déclaré avant de lancer un appel aux communautés de sa commune à une prise de conscience de l'importance d'assainir le cadre de vie.

Préserver les conditions d'hygiène et d'assainissement, une responsabilité des communes

Dans son intervention, le Préfet des départements de l'Atlantique et du Littoral, Jules Honorat Hessou, a fait appel aux chiffres pour signaler que 2,6 milliards de personnes n'ont pas accès à l'assainissement et qu'un enfant meurt toutes les 20 secondes. Et au Ministre de la santé, Issifou Takpara, d'ajouter que dans certaines capitales, moins de 30% des déchets sont évacués. Un défi auquel doivent faire face les villes mais aussi les populations. Car, pour lui, le problème de l'assainissement de notre cadre de vie doit demeurer une préoccupation de tous les citoyens. Ainsi, soutient-il, la décentralisation offre à l'ensemble des acteurs concernés, un cadre approprié pour promouvoir

une nouvelle dynamique de mobilisation. Parce que depuis l'avènement de la décentralisation, les communes sont dépositaires des compétences liées à l'hygiène et à l'assainissement, « elles sont responsables de la préservation des conditions d'hygiène et de salubrité », a-t-il souligné. A cet effet, l'ambassadeur des Pays-Bas près le Bénin, et chef de file des Partenaires Techniques et Financiers des secteurs de l'eau et l'assainissement, Wouter Plomp, a lancé un appel aux autorités à divers niveaux pour qu'elles s'engagent à renforcer le rôle des collectivités locales en les dotant des moyens humains, techniques et matériels. Les communes peuvent compter sur le soutien des partenaires au secteur, a-t-il réaffirmé.

Enfin, le préfet a invité les populations à ne plus jeter les ordures ménagères dans les caniveaux, à ne plus combler les bas-fonds avec les déchets et à laisser couler normalement l'eau de ruissellement. Parce que pour lui, « en adoptant ces bonnes pratiques d'assainissement, l'eau suit son chemin et nous n'assisterons plus aux séquences effroyables d'inondations observées ».

Après ce lancement officiel des manifestations, une série d'émissions radio/télévisées et des tables rondes et autres rencontres avec la presse seront organisées. Ces activités prévues au niveau national, se dérouleront également au niveau départemental.

Alain TOSSOUNON
RJBEA



Vue partielle des participants à la 4ème édition du la JNHA

Actualité

Séance d'information sur l'Autorité du Bassin du Niger

Œuvrer pour une meilleure connaissance des réalisations de l'ABN

Dans le cadre de la tournée entamée par M. Abdoulaye Kaya, expert en communication de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), s'est tenue le vendredi 8 avril 2011 au Ministère de l'Energie et de l'Eau, une séance d'information et d'échange avec les journalistes. Occasion pour les membres du Réseau des Journalistes du Bénin pour l'Eau et l'Assainissement (RJBEA) de réaffirmer leur disponibilité à partager avec les populations du Bénin la vision de l'ABN et la faire connaître à travers ses réalisations.



Vue partielle des journalistes présents à la séance d'échange

En effet, créée depuis le 21 novembre 1980 en Guinée, l'Autorité du Bassin du Niger reste encore très peu connue des populations ressortissantes des pays membres de l'Autorité. Et pourtant, elle est une institution à caractère régional comprenant 9 pays avec une population totale 110 millions d'habitants. C'est pourquoi, l'expert en communication de l'ABN a présenté à l'assistance une communication dont les points essentiels sont : le contexte géographique de l'institution, son cadre politique et institution-

nel, les problématiques environnementales et défis de développement, les projets et programmes régionaux en cours.

Ainsi, il note que l'ABN composée du Bénin, du Burkina, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Nigeria et du Tchad, a pour objectif de promouvoir la coopération entre les pays membres et d'assurer un développement intégré du bassin du Niger par la mise en valeur de ses ressources notamment dans les domaines de l'hygiène, l'énergie, l'agriculture, la

pêche et de la pisciculture, la sylviculture et l'exploitation forestière, de l'industrie, des mines, des transports et de la communication. A titre d'exemples de projets et programmes régionaux en cours pour relever les défis, il signale :

- Projet Niger-HYCOS pour le suivi des ressources en eau d'un montant de 4,3 millions d'euros;

- Projet " Inversion des tendances à la dégradation des terres et des Eaux dans le bassin du Niger" d'un montant de 13,5 millions USD;

- Programme de Lutte contre l'Ensablement dans le bassin du Niger d'un montant de 23 milliards FCFA;

- Programme de développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes du bassin du Niger d'un montant de 500 millions USD dont 186 millions USD pour la phase 1;

- Projet " Appui à la mise en place d'un Observatoire de l'Environnement du bassin du Niger" d'un montant de 1,2 Millions euros;

- Programme de renforcement des capacités de l'ABN d'un montant de 7,2 Millions USD ;

- Projet Appui à l'ABN d'un montant de 2,6 Millions d'euros, etc....

Enfin, les grandes lignes de la politique de communication de l'ABN reposant sur des objectifs précis, des cibles bien identifiées et des stratégies claires ont fait l'objet de discussions ayant marqué la fin de la communication. Abordant ce volet, M. Abdoulaye Kaya précise que pour lui, il n'est point question

de réduire la communication de l'Autorité aux couvertures médiatiques d'activités de l'institution. Il faut, selon lui, d'une part, faire connaître, à travers les différentes cibles, l'ABN et ses missions dans les pays membres, et d'autre part mobiliser l'opinion publique et les partenaires dans la lutte contre les menaces environnementales du fleuve Niger à travers les réseaux de communicateurs.

Fort de cette présentation et des points essentiels abordés par l'expert en communication de l'ABN, le Réseau des Journalistes du Bénin pour l'Eau et l'Assainissement (RJBEA), après avoir exprimé leur entière disponibilité à œuvrer pour une meilleure connaissance de l'institution par les populations du Bénin, a souhaité que l'ABN se dote d'un vrai programme de communication qu'elle va mettre en œuvre et qu'elle rende l'information disponible et accessible à tous. Ils ont même évoqué un plan d'action élaboré au terme d'une formation que la Direction Générale de l'Eau a eu à organiser à leur intention.

Il convient de rappeler que la portion du Bassin du Niger au Bénin couvre les communes de Banikoara, de Bembèrèkè, de Gogounou, de Kalalé, de Karimama, de Kandî, de Kérou, de Kouandé, de Malanville, de Nikki, de Péhunco, de Sègbana et de Sinendé, soit trois départements que sont l'Alibori, le Borgou et l'Atacora.

Menaces et défis à relever dans le Bassin du Niger

- Dégradation des Terres et des Eaux (érosion et ensablement des eaux dans le bassin du Niger, pollutions d'origines diverses) ;
- Prolifération des plantes aquatiques envahissantes;
- Perte de la biodiversité ;
- Utilisation durable et équitable des ressources en eau par tous les usagers;
- Protection de l'environnement et des écosystèmes;
- Réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations;
- Sécurité alimentaire;
- Partage des bénéfices mutuels;
- Développement économique et l'intégration régionale;

Parole aux acteurs

Henriette Koura, Directrice de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (DHAB)

« La question de l'hygiène et de l'assainissement, ce n'est pas l'affaire d'une journée, c'est l'affaire de chaque jour »

L'organisation d'une journée entièrement dédiée à l'hygiène et à l'assainissement, est désormais un acquis dans notre pays. Mais, quatre ans après son institution, quelles appréciations peut-on faire des acquis et des résultats enregistrés. Pour répondre à cette préoccupation, nous avons donné la parole à la Directrice de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (DHAB), Henriette Koura. Si les éditions passées de la JNHA ont permis de noter une prise de conscience des populations à la base et de faire des petits pas en matière d'adoption de bonnes pratiques, elle soutient qu'il convient de poursuivre les actions de sensibilisation pour des résultats plus convaincants.



Quels ont été les enjeux de la 4ème édition de la Journée Nationale de l'Hygiène et de l'Assainissement de base (JNHA)?

Nous avons lancé la 4ème Journée de l'Hygiène et de l'Assainissement (JNHA) dans la commune d'Abomey-Calavi. Le choix de cette commune a été fait parce qu'elle fait partie des communes qui participent souvent aux activités de l'hygiène et de l'assainissement. Elle organisait aussi pour son propre compte, des activités au cours des précédentes éditions. De plus, la commune d'Abomey-Calavi dans le département de l'Atlantique et la commune de Sémé-Podji dans l'Ouémé, constituent pour nous, des communes très sensibles en matière d'hygiène et d'assainissement compte tenu de la densité de la population. Même si l'inondation est de plus en plus prononcée dans les autres localités depuis un

certain moment, dans ces deux communes, il y a eu toujours des problèmes d'inondations. Il faut aussi noter que les cas de choléra souvent enregistrés proviennent de ces deux communes en plus de celle de Cotonou. Donc, il fallait mettre l'accent sur la commune d'Abomey-Calavi afin de sensibiliser la population mais aussi la conscientiser davantage. Avec les groupements de femmes et les ONG qui s'occupent du ramassage des ordures dans cette localité, c'est aussi une manière de les motiver à continuer leur travail.

Après 4 années de célébration de cette journée, quels sont les acquis?

Si nous parcourons depuis la 1ère édition jusqu'à la présente édition, je pense qu'il y a eu des acquis même s'ils ne sont pas trop perceptibles.

Pour la 1ère édition qui a porté

veloppement (OMD).

L'assainissement de base apparaît comme le parent pauvre en matière de mobilisation de ressources. En quoi, cette faible mobilisation des ressources pour ce secteur a un impact sur l'évolution réelle des actions ?

Vous savez, on dit souvent qu'il y a trois volets indissociables. Il y a l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Ces trois volets sont toujours ensemble et si on veut vraiment qu'il y ait un développement réel, il faut les considérer comme tel. Mais, dès le début, on a remarqué que le secteur de l'eau a progressé. On a mis l'accent sur l'approvisionnement en eau et on a négligé le volet assainissement. Aujourd'hui, on a pris conscience et il est demandé de revoir les budgets qui sont alloués au secteur de l'assainissement. Pour le secteur de l'eau, nous sommes à 57,2% de taux de desserte en eau potable en milieu rural. Sans doute, avec ce pourcentage, on sera au rendez-vous de 2015. Mais, on ne peut en aucune manière dissocier ces deux secteurs.

Est-ce que vous pensez que le Bénin pourra être au rendez-vous de 2015 en ce qui concerne l'hygiène et l'assainissement ?

Si vous allez à une guerre et que vous-mêmes, vous êtes convaincus que vous serez vaincus, autant ne pas y aller. Moi, j'ai de l'espoir et je suis vraiment confiante.

Nous pouvons être au rendez-vous en nous mettant ensemble. Moi, je suis rassurée du fait qu'on sera au rendez-vous. Il ne reste plus 4 ans pour atteindre la date butoir et beaucoup de choses sont encore possibles. Vous voyez tout ce qui se passe depuis trois mois dans le monde entier. Est-ce qu'on peut s'imaginer qu'en un an, qu'on aurait tout ce qui se passe là ? Je vous le confirme, en 2015, aussi bien pour les secteurs de l'eau et de l'assainissement, le Bénin atteindra les OMD.

**Alain TOSSOUNON
RJBEA**

sur « le lavage des mains à l'eau et au savon » je pense que ce message est bien passé et se ressent beaucoup plus chez les écoliers et les élèves. Le partenariat développé avec le Ministère de l'Education dans ce cadre, a permis d'éditer des manuels pour l'apprenant et un guide pour l'enseignant. C'est l'occasion pour moi de féliciter les enseignants pour l'effort abattu pour parvenir à ce résultat. Tout cela a permis d'atteindre les objectifs de la première édition.

Au niveau de la deuxième édition, il y a eu une amélioration au niveau des femmes par rapport à la protection des aliments dans les maquis. Ce résultat est l'effet des sensibilisations que nous avons fait lors de nos descentes dans ces maquis et aux bords de nos voies. Nous contribuons aussi pour que l'eau fournie à la population, soit une eau de bonne qualité. Mais, ce n'est pas encore cela parce que les gens disent souvent quand il reste à faire, rien n'est encore fait. Mais, je peux déjà dire qu'il y a déjà des acquis.

A la troisième édition, la DHAB était restée un peu en retrait de l'organisation. C'est le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin), le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CRE-PA-Bénin), le PSI etc...en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et le Ministère de l'urbanisme qui ont tout organisé. Après cette édition, nous avons inculqué aux gens l'utilité des espaces publics.

Pour cette quatrième journée, le thème coïncidait avec la Journée Mondiale de l'Eau (JME). Et nous travaillons à mettre ensemble tous les acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement pour pouvoir atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Dé-

Analyse

Croissance urbaine et inondations

L'assainissement collectif, une solution incontournable

Peut-on relever le défi urbain en matière d'eau sans répondre aux besoins d'assainissement des citoyens, notamment en ce qui concerne la construction et la protection d'ouvrages ? Telle est la problématique de la gestion de l'eau sous toutes ses formes dans la plupart des principales villes du Bénin.

Avec l'avènement du renouveau démocratique, les autorités gouvernementales ont publiquement annoncé leur volonté de doter les villes du Bénin d'infrastructures d'assainissement collectif. Pour ce faire, plusieurs projets et programmes ont été initiés. Les ressources nécessaires à la réalisation de ces infrastructures ont été dans la mesure du possible mobilisées et les réalisations sont visibles. A titre d'exemples, on peut citer les caniveaux et collecteurs d'eau ainsi que plusieurs infrastructures d'assainissement réalisées dans le cadre du projet de pavage et d'assainissement dans la ville de Djougou et celui de la construction de collecteurs primaires dans les bassins AA et XX de Cotonou. L'objectif est d'améliorer les infrastructures de drainage et de communication dans les bassins ; de prévenir les inondations et la stagnation des eaux pluviales dans des zones cibles et d'améliorer le cadre de vie des populations. Malheureusement, en dépit de tous ces investissements, le constat est que les inondations et la stagnation des eaux pluviales dans la plupart des villes de notre pays continuent d'être d'actualité avec leur cortège de conséquences. Chacun garde encore en mé-



Analyse

moire, les inondations qu'a connues le Bénin l'année dernière. Cinquante cinq 56 des 77 communes du pays ont été touchées et 30 d'entre elles ont été très affectées. Cette situation a engendré non seulement d'importants dégâts matériels mais aussi une recrudescence de maladies telles que le paludisme, le choléra etc... qui occasionnent pour l'Etat et les populations d'énormes dépenses.

L'une des causes de ce constat est l'insuffisance d'exutoire pour l'eau dans nos grandes villes. Pire, les infrastructures construites pour servir à l'évacuation des eaux pluviales sont utilisées à des fins de décharge d'ordures. Tel est le cas des collecteurs d'eau et caniveaux de nos villes. Obstrués par les ordures de toutes sortes et très souvent transformés en lieu d'aisance, ces ouvrages construits à des coûts très élevés ne jouent finalement pas leur rôle comme cela devait l'être.

Au-delà de cette cause, c'est surtout le réel problème d'amé-

nagement de territoire qui est posé puisque, très souvent, l'installation des populations précède les travaux de lotissement et le cadre de concertation devant exister entre les différentes structures d'offres de services sociaux de base est non opérationnel. Face à cette situation dans laquelle chaque année les autorités sont obligées de voler au secours de sinistrés, ne vaut-il pas la peine qu'elles prennent leur courage à deux mains pour faire respecter tout au moins les textes de lois existant sur l'environnement ? Le secours apporté chaque année aux sinistrés continuera-t-il du fait de son coût croissant ? Ne vaudrait-il pas mieux mettre en œuvre une stratégie qui permettrait aux populations d'avoir moins besoin des centres de santé et offrirait aux autorités l'occasion de faire des investissements dans d'autres secteurs ? Autant de préoccupations sur lesquelles il convient que tous les acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement se penchent pour une véritable amélioration

des conditions de vie des populations dans l'optique de l'atteinte des OMD.

Mais en attendant de doter les villes de toutes les infrastructures dont elles ont besoin, il importe que celles qui existent soient protégées des comportements irresponsables des populations. Il faut pour ce faire les mobiliser pour qu'elles assurent la protection des ouvrages déjà réalisés. Dans ce combat contre l'incivisme, le rôle des municipalités reste primordial. Il urge d'une part de renforcer le partenariat entre les mairies et les structures en charge de l'hygiène et de l'assainissement car, l'action doit être concertée et les efforts communs afin de mener à bien, la noble mission de maintenir propres les chemins d'eau dans nos villes. D'autre part, il faut sensibiliser toutes les personnes actives, habitants des villes et campagnes, à devenir des agents d'hygiène. Ainsi, ensemble ils vont promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène collective et contribuer à dégager les caniveaux

pour faciliter le passage des eaux. L'implication des polices environnementale et sanitaire constituerait un appui de taille pour lutter contre l'encombrement des chemins de l'eau. Il faut donc renforcer leur effectif et les équiper.

En dehors de ces propositions, c'est l'engagement de l'Etat pour la mise en œuvre effective de la Déclaration de Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (DEPONAT) qui apporterait des solutions durables et efficaces aux problèmes des inondations dans les villes au Bénin. La question de l'aménagement de territoire doit être prise au sérieux pour régler les problèmes d'inondations au Bénin. C'est pourquoi, la réalisation des schémas directeurs d'aménagement avant les lotissements doit être encouragée pour qu'en implantant les bâtiments l'inondation ne soit au rendez-vous.

**Bonaventure KITI
RJBEA**

Conseils et Innovations



MARSEILLE, FRANCE '12

LE TEMPS DES
SOLUTIONS

La communauté internationale s'attèle pour la célébration du 6^{ème} forum mondial de l'eau qui se tiendra à Marseille en Mars 2012 autour du thème :

« **LE TEMPS DES SOLUTIONS** »

Le Forum de Marseille sera le plus grand rassemblement mondial pour l'eau, un espace ouvert et foisonnant, un lieu de débats et d'échanges sur les questions relevant d'un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement.

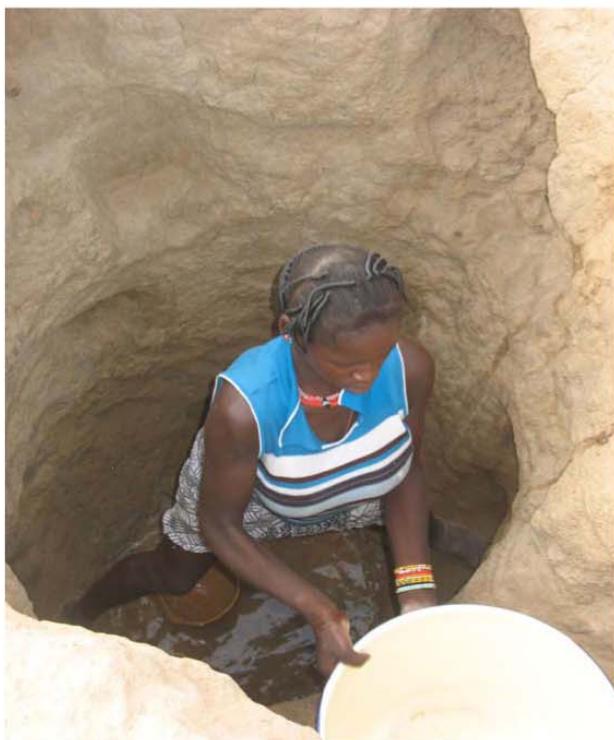
Pour plus d'informations, visitez :

www.worldwaterforum6.org

www.worldcouncil.org

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution dans laquelle elle déclare que le droit à une eau potable, salubre et propre est un « droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme ».

Source : <http://www-new.cieau.com/a-la-une/a...>



Cette fille, est l'image du drame quotidien du milliard des personnes n'ayant pas accès à l'eau en Afrique.

Chers décideurs, acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement, nous sommes à 4 ans de l'année buttoir de l'atteinte des OMD liés aux secteurs de l'eau et de l'assainissement.

Ensemble, conjuguons nos efforts afin de fournir « de l'eau potable, salubre, propre, accessible et abordable et l'assainissement pour tous ».